

# PAR MONTS ET RIVIÈRE

Février 2017, volume 20, no 2



REVUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX

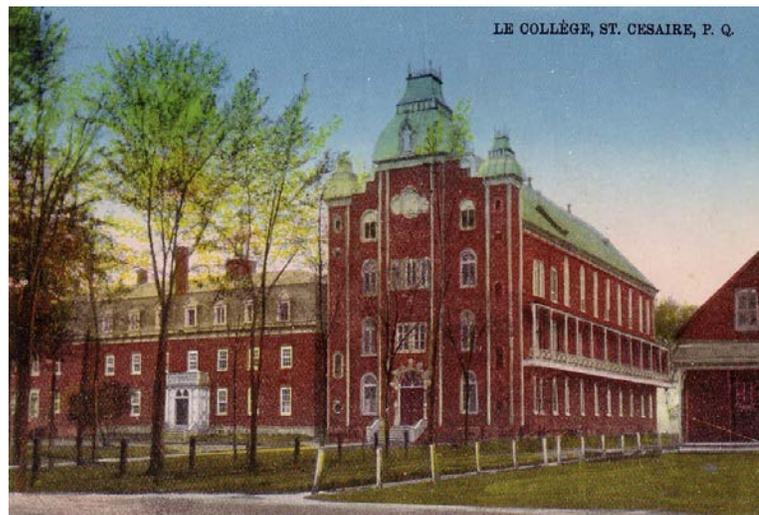
SAINT-CÉSAIRE, ANGE-GARDIEN, SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD, ROUGEMONT

## Sommaire

- 4** Charles-Philippe Choquette et le Laboratoire officiel de la Province de Québec à Saint-Hyacinthe de 1888 à 1901 ( 2 )  
Par : *Gilles Bachand*
- 7** Une loi provinciale en 1989 pour faire changer certaines clauses des dons du curé Provençal concernant le collège de Saint-Césaire  
Par : *Gilles Bachand*
- 11** The John Lovell Canada Directory for 1857-58 Sainte-Brigide  
Par : *Gilles Bachand*
- 12** Les enfants du meunier Philippe Foisy et Madeleine Poirier de Saint-Césaire  
Par : *Monique Foisy*
- 14** Obligation du meunier Philippe Foisy envers le seigneur P.D. Debartzch  
Par : *Lucette Lévesque*

## Chroniques

Coordonnées de la Société	2
Mot du président	3
Pêle-Mêle en histoire... généalogie...patrimoine	15
Nouveaux membres	15
Prochaine rencontre	16
Activités de la SHGQL	16
Nouveautés à la bibliothèque	17
Nouvelles publications	18
Nos activités en images	18
Merci à nos commanditaires	19



Le collège de Saint-Césaire en 1920



La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux a été fondée en 1980. C'est un organisme à but non lucratif, qui a pour mandat de faire connaître et valoriser par des écrits et des conférences, l'histoire et le patrimoine des municipalités suivantes : Saint-Césaire, Saint-Paul-d'Abbotsford, Ange-Gardien et Rougemont. Elle conserve des archives historiques et favorise aussi l'entraide mutuelle des membres et la recherche généalogique.

## 37 ans de présence dans les Quatre Lieux

La Société est membre de :

[La Fédération Histoire Québec](#)

[La Fédération québécoise des sociétés de généalogie](#)

### COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

<b>Adresse postale :</b> 1291, rang Double Rougemont (Québec) J0L 1M0 Tél. 450-469-2409	<b>Adresse de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux :</b> Édifice de la Caisse Populaire 1, rue Codaire Saint-Paul-d'Abbotsford Tél. 450-948-0778	<b>Site Internet :</b> <a href="http://www.quatreliex.qc.ca">www.quatreliex.qc.ca</a> <b>Courriels :</b> <a href="mailto:luccettelevesque@sympatico.ca">luccettelevesque@sympatico.ca</a> <a href="mailto:shgql@videotron.ca">shgql@videotron.ca</a>
---	--	--

### SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

[www.facebook.com/quatreliex](http://www.facebook.com/quatreliex)

<b>Cotisation pour devenir membre :</b> La cotisation couvre la période de janvier à décembre de chaque année. 30,00\$ membre régulier. 40,00\$ pour le couple.	<b>Horaire de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux :</b> Mercredi : 9 h à 16 h 30 h Semaine : sur rendez-vous. Période estivale : sur rendez-vous.
--	---

La revue *Par Monts et Rivière*, est publiée neuf fois par année.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Toute correspondance concernant cette revue doit être adressée au rédacteur en chef :

Gilles Bachand tél. : 450-379-5016.

La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction, même partielle des articles et des photos parues dans *Par Monts et Rivière* est interdite sans l'autorisation de l'auteur et du directeur de la revue. Les numéros déjà publiés sont en vente au prix de 2,00\$ chacun.

**Dépôt légal : 2017**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISSN : 1495-7582

Bibliothèque et Archives Canada

**Tirage :** 200 exemplaires par mois

© Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

**Un peuple sans histoire est un peuple sans avenir**



Nous vous revenons avec un numéro consacré à l'abbé Choquette et le Laboratoire officiel de la province de Québec à ses tout débuts. Nous continuons avec un article, concernant une loi spéciale, qui rend plus facile, la vente du collège de Saint-Césaire et nous poursuivons en généalogie avec la famille Foisy de Saint-Césaire.

Nous sommes heureux de vous annoncer que la vente du calendrier historique fut un grand succès. Effectivement il ne nous reste plus aucun exemplaire. Nous en avons 175 à vendre. Bravo ! un gros merci aux bénévoles de la Société, dont Mme Cécile Choinière qui en a vendu 55 à elle seule. Merci aussi à vous tous, pour votre encouragement tout en découvrant une nouvelle facette de notre histoire régionale. Le sujet de l'année prochaine sera la *Pomiculture dans les Quatre Lieux*. Si vous avez des photos de familles démontrant cette pratique agricole, s.v.p. contactez les membres du CA, ou venez nous voir le mercredi à la Maison de la mémoire des Quatre Lieux.

Lors de la dernière rencontre du conseil d'administration de votre Société, il a été convenu de répondre à une de vos demandes, soit l'organisation d'activités de groupe durant la période estivale. C'est pourquoi nous sommes fiers de vous annoncer les prochaines activités suivantes à mettre à votre agenda.

22 mai 2017, Journée nationale des Patriotes. Conférence de Georges Henri Rivard et pique-nique sur place, au parc Neveu à Saint-Césaire.

9 août 2017, Visite du vieux Boucherville à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de la ville.

19 août 2017, Portes ouvertes chez un collectionneur d'antiquités de la région, soit chez Lucien Riendeau membre de notre conseil d'administration. C'est à voir !

20 août 2017, Brunch annuel de la Société.

En attendant : Ne pas oublier notre « Dîner de cabane à sucre » le 4 avril au Chalet de l'érable.

Salutations cordiales et bonne lecture !

*Gilles Bachand Historien*

**Conseil d'administration 2017**

**Président et archiviste :** Gilles Bachand

**Vice-président :** Jean-Pierre Benoit

**Secrétaire-trésorière :** Lucette Lévesque

**Administrateurs (trices) :** Lucien Riendeau, Jeanne Granger-Viens, Madeleine Phaneuf, Cécile Choinière, Jean-Pierre Desnoyers, Fernand Houde et Gilles Laperle

**Webmestre :** Michel St-Louis **Agente de communication :** Françoise Imbeault



---

## *Charles-Philippe Choquette et le Laboratoire officiel de la Province de Québec à Saint-Hyacinthe de 1888 à 1901 ( 2 )*

---

Lors de la rencontre annuelle des dirigeants de la Société d'Industrie laitière en 1889, l'abbé Choquette expose lors d'une conférence les grandes orientations qu'il entend donner au futur laboratoire en concordance avec les vues gouvernementales

Dans un premier temps il nous apprend que le laboratoire n'est pas complètement monté, mais qu'il est quand même suffisamment fourni en instrumentation pour permettre des travaux d'analyse chimique.

Sa plus grande préoccupation semble être celle de l'ensilage qui débute dans la région. Mais d'autres sujets retiennent son attention :

1. « L'analyse des matières fertilisantes vendues dans nos campagnes. Un Statut de la Chambre fédérale impose des conditions sages aux vendeurs de ces matières. Il importe de s'assurer si on se conforme en tout lieu à ces conditions
2. La détermination de la valeur nutritive des deux variétés de son de blé livrées aujourd'hui au commerce : l'une provenant du procédé de mouture par les rouleaux; l'autre du procédé par les meules.
3. Les cendres de bois : déterminer la quantité de potasse, d'acide phosphorique et de chaux qu'elles renferment suivant leur provenance et en donner la valeur commerciale comme engrais chimique.
4. L'alimentation rationnelle du bétail étant donné que le cultivateur possède les substances alimentaires ordinaires : foin, trèfle, paille, grains, ensilage, etc., etc., et qu'il peut acheter, le son, les tourteaux, etc., etc., qu'il mélange, fournit la ration la plus économique et la plus efficace.
5. Le temps de la fenaison. Je compte vous communiquer avant la prochaine saison des foins, les résultats d'une étude sur ce sujet que j'ai entreprise à la demande d'un agronome distingué. J'ai fait prélever dans un même champ de foin, cinq échantillons coupés à des époques différentes, à compter du jour de l'apparition de la première fleur, jusqu'à l'époque de la maturité. Ces échantillons réunis en *bottillons* étiquetés ont été déposés au milieu d'un grand carré de foin. Ils participeront ainsi à toutes les modifications que peut subir le foin de *tasserie* qui doit me servir de point de comparaison. »

En 1895 sous une nouvelle appellation : **Laboratoire officiel de la province de Québec**, l'abbé Choquette est reconduit dans son poste de directeur et d'unique employé de ce laboratoire situé au Séminaire.

L'abbé Choquette est tenu de produire un rapport annuel des activités du Laboratoire. Durant toutes ces années il va devoir aussi acquérir de nouveaux instruments qui permettront de maximiser la qualité de ses analyses scientifiques.

Ce qui ressort de ces activités, c'est qu'une grande partie de son travail est relié aux analyses bactériologiques du fromage, du beurre, de l'eau, à l'analyse chimique du sol, à la cire d'abeille, au sirop d'érable, et à l'analyse d'appareils de précision.

À titre d'exemple, j'aimerais souligner quelques analyses particulières et anecdotiques concernant son travail.

En premier lieu les minerais, plusieurs personnes vont au cours des années, faire parvenir au Laboratoire des échantillons supposés d'or, mais dans les faits et au grand désarroi des gens, ce n'est que du mica jaune ou de la pyrite de fer.

Il doit aussi faire beaucoup de recommandations concernant l'eau des puits, car les gens ont la mauvaise habitude de creuser ceux-ci près d'une beurrerie ou d'une fromagerie ou de bâtiments agricoles et l'eau est irrémédiablement contaminée.

Au mois de mars 1897, le Conseil de ville de Saint-Hyacinthe demande à l'abbé Choquette si l'eau de la rivière Yamaska peut être utilisée telle quelle pour l'alimentation de la ville? Et advenant une réponse négative par quel moyen rendre cette eau potable? L'abbé Choquette procède donc à plusieurs analyses qui concluent que l'eau de la rivière est impropre à l'alimentation de la ville, comme on peut le constater ce n'est pas d'hier que la Yamaska est polluée. Sa recommandation pour rendre celle-ci potable consistait à traiter l'eau de la rivière à l'alun!

Il semble s'être aussi intéressé plus particulièrement à des analyses de tabac canadien et au sirop d'érable, car il décrit au complet ces analyses dans son rapport de 1899-1900, il s'intéresse aussi à la qualité de la glace l'hiver sur la rivière Yamaska :

« Depuis quelques années, la récolte de la glace, à Saint-Hyacinthe, se fait en aval de la prise d'eau de l'aqueduc de la ville, en un point où la rivière Yamaska contaminée par les égouts de plusieurs résidences riveraines, renferme 280 bactéries par centimètre cube. Le bureau d'hygiène de la ville s'alarme de cette pratique et me demanda de déterminer la qualité de la glace récoltée »

Après plusieurs analyses, il constate que la glace est pure de toute bactérie.

Je pense qu'il faut conclure que durant toutes ces années l'abbé Choquette a su répondre d'une façon professionnelle à toutes ces demandes et qu'il a fait avancer concrètement par ses recommandations l'agriculture québécoise dans ces années, où l'on développait rapidement et parfois même d'une façon un peu anarchique fromageries, et beurreries. Ses analyses ont permis d'améliorer considérablement la qualité des ces produits et d'introduire de nouvelles procédures hygiéniques dans les fabriques. Ces études sur l'ensilage ont changé la façon de faire des cultivateurs.

En 1900 l'abbé Choquette obtient du ministre de l'Agriculture Monsieur Miville Dechêne, la permission de se rendre à l'Exposition universelle de Paris où il est délégué de la province de Québec et du gouvernement canadien aux divers congrès scientifiques. Il reste en congé en Europe du 5 juillet au 20 octobre, mais il avait déjà l'intention de ne plus travailler pour le ministère, car lors de son retour et de la présentation de son rapport annuel nous lisons ceci :

*« Au mois de mai dernier je vous ai prié de vouloir bien me libérer de l'engagement personnel que j'avais contracté, en 1895, envers votre département, d'agir en qualité de chimiste et de directeur du Laboratoire officiel de la province.*

*Je vous ai écrit alors et je répète que je n'ai pris cette détermination que pour des raisons d'ordre privé et tout à fait personnelles. Je conserve le meilleur souvenir des rapports que j'ai eus avec toutes les personnes de votre département pendant la durée de mes fonctions.*

*Depuis nombre d'années, je fais des analyses chimiques. Ce travail est absorbant, parfois pénible et, avec le temps, il devient fastidieux. J'ai pensé qu'un chimiste plus jeune dans cette carrière et partant plus ardent à la tâche vous rendrait plus de services que moi.*

*Le docteur Benoit, de Saint-Hyacinthe, a travaillé avec moi au Laboratoire pendant plusieurs mois. Il m'a rendu des services réels dans des analyses difficiles telles que les analyses des vins et celles des tabacs. Je vous ai recommandé ce monsieur et vous l'avez appelé à me remplacer.*

*J'ai remis entre les mains de mon successeur tout le laboratoire de bactériologie et quelques appareils dont vous aviez autorisé l'achat pour le compte de votre département. »*

Nous retrouvons dans ce rapport effectivement une liste de tous les appareils du laboratoire, ceci est très intéressant pour quelqu'un qui aimerait connaître la composition d'un laboratoire de bactériologie au début du siècle.

L'abbé Choquette revient sur cette décision, en nous donnant plus de précisions lorsqu'il écrit son Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe en 1911 :

*« Après onze ans d'exercice, le laboratoire fut transféré à l'École provinciale d'industrie laitière et passa sous la direction d'un autre titulaire. Le travail était devenu trop onéreux au premier directeur qui continuait, en dépit de ses prières, à se voir seul attaché à cette tâche nécessairement fastidieuse par sa nature, et à laquelle il joignait l'enseignement quotidien dans la classe de Physique »*

On découvre en lisant ces lignes que l'abbé Choquette avait demandé l'addition d'une autre personne pour le Laboratoire, mais que les autorités gouvernementales le lui ont refusé.

C'est ainsi que prend fin la carrière de l'abbé Choquette comme employé du ministère de l'Agriculture à Saint-Hyacinthe, mais comme nous venons de le voir ce Laboratoire officiel de la province de Québec continuera d'être opéré à l'École de Laiterie jusqu'en 1962 et ensuite à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe jusqu'en 1994.

Il rendra des services inestimables à l'agriculture québécoise, au cours de ces années en analysant les sols et les aliments et ceci dans un seul but, l'avancement de notre bien-être à toutes et tous.

En 1974 débutera graduellement le transfert des activités vers les laboratoires du ministère à Québec. En effet à partir du 31 octobre 1974, l'analyse des sols ne se fera plus à Saint-Hyacinthe, puis tranquillement on abolira divers services et finalement au début de 1994, **Le Laboratoire d'expertise et d'analyse alimentaire**, c'est le nom que portait à l'époque le laboratoire, sera déménagé sur le boulevard Einstein à Québec avec d'autres services du ministère de l'Agriculture.

Après 105 ans d'activités et le travail de dizaines de chimistes et de techniciens locaux, c'est maintenant à partir de Québec que les entreprises et les organismes du monde agroalimentaire font faire leurs analyses.

Je laisse le soin à d'autres historiens de fouiller cette période qui somme toute couvre presque un siècle de réalisations, les Rapports annuels du Laboratoire sont disponibles dans le Rapport annuel du Ministère de l'Agriculture et certaines personnes sont encore disponibles pour nous entretenir des dernières cinquante années de réalisation de ce Laboratoire à Saint-Hyacinthe.

J'espère que la lecture de ces deux articles vous a plu et fait découvrir une autre facette de la très riche histoire régionale des Quatre Lieux.

**Gilles Bachand**



---

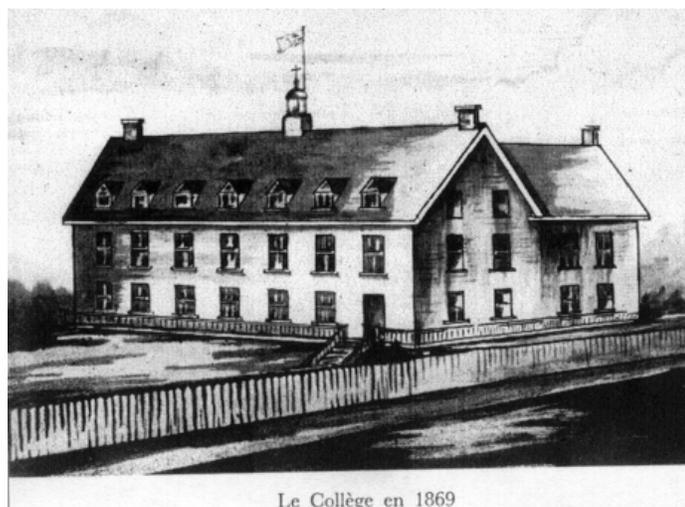
## ***Une loi provinciale en 1989 pour faire changer certaines clauses des dons du curé Provençal concernant le Collège de Saint-Césaire***

---

Nous connaissons tous la philanthropie du curé André Provençal concernant sa paroisse Saint-Césaire, dons des terrains et du Collège, la même chose en ce qui concerne le Couvent, etc. En 1988, la Congrégation des Pères et des Frères de Sainte-Croix devant la baisse importante des effectifs veut vendre le collège et ses terrains. Cependant, elle découvre qu'il y a plusieurs clauses dans les testaments du curé Provençal qu'un futur acheteur ne peut accepter, pour mener à terme sa mission d'enseignement.<sup>1</sup> Pour clarifier, et rendre le futur contrat de vente possible, elle va présenter à l'Assemblée nationale, avec l'aide du député Jacques Tremblay, une loi concernant le Collège de Saint-Césaire : 1989, chapitre 110 *Loi concernant le Collège de Saint-Césaire. Le projet de loi 259*. Le député présente cette loi le 31 novembre 1988. Le principe est adopté le 6 avril 1989 et adopté la même date et enfin sanctionné le 12 avril 1989.

Cette loi est importante pour l'histoire du Collège, car elle nous renseigne justement sur l'acte de donation du 11 septembre 1873, le testament du donateur, du 25 mars 1889, et certaines clauses particulières que le curé avait inscrites dans ces deux actes légaux et aussi les propriétaires successifs.

Voyons donc cette loi sanctionnée le 12 avril 1989 par Québec.



ATTENDU que, par acte de donation daté du 11 septembre 1873, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, à Marieville, sous le numéro 9176, André Provençal, curé de la paroisse de St-Césaire, a fait don à la Société civile de la Maison provinciale du Collège Notre-Dame du Sacré-Coeur, Côte-des-Neiges, d'un terrain et d'édifices construits dessus ;

Qu'une corporation appelée « l'Académie de St-Césaire » ainsi que les commissaires d'école pour la municipalité de St-Césaire dans le Comté de Rouville prétendait aussi avoir des droits dans ces immeubles et qu'ils les ont cédés au même donataire ;

Que, par son testament olographe daté du 25 mars 1889, vérifié le 24 juin 1889 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Rouville sous le numéro 20 024, André Provençal a légué un immeuble à la

---

<sup>1</sup> La Congrégation va effectivement vendre en 1991, le Collège et ses terrains à une Coopérative de travailleurs ( professeurs, personnel de gestion, d'entretien, etc. )

Corporation de mon collègue de St-Césaire ;

Que, par un avis cadastral enregistré le 14 janvier 1929 au bureau de la division d'enregistrement de Rouville sous le numéro 50 930, l'immeuble donné en 1873 a été désigné comme étant le lot 41 du cadastre du village de Saint-Césaire et que, par une déclaration de transmission enregistrée le même jour au même bureau sous le numéro 50 929, l'immeuble légué en 1889 a été désigné comme étant la partie non subdivisée du lot 39 de ce cadastre, maintenant connue comme étant les lots 17 à 90 de la subdivision du lot 39 de ce cadastre ainsi que les lots de la subdivision de certains de ces lots de subdivision ;

Que l'immeuble donné en 1873 et celui légué en 1889 étaient contigus, mais qu'on ne peut déterminer avec certitude où se situait la ligne séparative entre les deux ;

Que, compte tenu notamment du fait que le cadastre du village de Saint-Césaire a été mis en vigueur en 1879, il est possible que l'immeuble donné en 1873 ou l'immeuble légué ait compris les lots 1 à 16 de la subdivision du lot 39 de ce cadastre ;

Que, dans l'acte de donation, André Provençal a stipulé les clauses reproduites en annexe A et l'Académie de St-Césaire, celles reproduites en annexe B ;

Que les commissaires d'école pour la municipalité de St-Césaire dans le comté de Rouville ont aussi stipulé certaines clauses dans cet acte de donation, mais que l'obtention d'une quittance de la Commission scolaire Provençal, qui leur a succédé, ne devrait pas poser de difficultés ;

Que le testament contient la clause reproduite en annexe C ;

Que, par acte enregistré le 30 octobre 1929 au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, à Marieville, sous le numéro 51 469, la Société civile de la Maison provinciale du Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur, des Côtes des Neiges, a cédé à la Corporation du Collège commercial de St-Césaire, maintenant connue sous le nom de « Collège de St-Césaire », un immeuble décrit de la même façon que dans l'acte de donation de 1873, ajoutant que ce terrain était connu et désigné comme étant le lot 41 du cadastre du village de St-Césaire;

Que cet acte contient les clauses reproduites à l'annexe D ;

Que la Corporation du Collège de St-Césaire est propriétaire actuelle des lots 17 et 18 de la subdivision du lot 39 et du lot 41, d'immeubles contigus et de bâtiments érigés sur ces immeubles et qu'elle désire s'en départir éventuellement;

Que ni l'Évêque catholique romain de St-Hyacinthe ni la Fabrique de la paroisse de St-Césaire n'ont l'intention d'exercer le droit de préemption qui leur est donné par une des clauses reproduites à l'annexe A et reprises dans l'acte de cession enregistré sous le numéro 51 469, mais qu'ils désirent aussi éviter de se trouver dans l'obligation imposée par cette clause au cas de refus d'exercer le droit de préemption de « procurer au village et à la Paroisse de St-Césaire, un établissement d'éducation de la valeur de trois mille

piastres, afin que la jeunesse y puisse avoir les mêmes avantages que ceux ci-haut spécifiés » ;

Que les clauses reproduites aux annexes A, B, C et D constituent un obstacle à l'aliénation du lot 41 ainsi que des lots 17 et 18 de la subdivision du lot 39 et qu'elles sont susceptibles de rendre contestable le titre des ayants droit de la Corporation du Collège de St-Césaire sur les lots 19 à 90 de la subdivision du lot 39 ainsi que sur les lots de la subdivision de certains de ces lots de subdivision ;

Que l'Évêque catholique romain de St-Hyacinthe et la Fabrique de la paroisse de St-Césaire consentent à l'adoption de la présente loi ;

Que l'Académie de St-Césaire ne semble pas avoir exercé d'activités régulières après la conclusion de l'acte de donation de 1873, qu'elle a probablement été dissoute depuis et qu'il est difficile d'en retrouver les ayants droit ;

Que la Commission scolaire Provençal a été spécialement avisée de la présentation de la présente loi et qu'elle ne s'est pas opposée à son adoption ;

#### LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. Sont annulées les clauses reproduites aux annexes A et B contenues à l'acte de donation enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, à Marieville, sous le numéro 9176.

2. Est annulée la clause reproduite à l'annexe C contenue dans le testament enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, à Marieville, sous le numéro 20 024.

3. Sont annulées les clauses reproduites à l'annexe D contenues à l'acte de cession enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, à Marieville, sous le numéro 51 469.

4. La présente loi affecte les lots 17 à 90 de la subdivision du lot 39 du cadastre du village de Saint-Césaire, les lots de la subdivision de certains de ces lots de subdivision ainsi que le lot 41 du même cadastre.

Elle affecte aussi les lots 1 à 16 de la subdivision du lot 39 du même cadastre dans la mesure où ils pourraient être affectés par les clauses annulées en vertu des articles 1 et 2.

5. L'enregistrement d'une copie conforme de la présente loi se fait par dépôt.

À cette occasion, le Régistrateur radie l'enregistrement des clauses reproduites aux annexes A, B, C et D.

6. La présente loi entre en vigueur le 12 avril 1989.

#### ANNEXE A

*(Articles 1 et 4)*

1° Lesdits religieux qui donnent déjà depuis quatre ans l'éducation à la jeunesse de cette paroisse seront

tenus de continuer l'enseignement d'après leurs règles et leurs coutumes, d'entretenir ledit établissement de toutes réparations, de l'agrandir au besoin, suivant leur jugement, et de payer la rente constituée représentant les droits seigneuriaux sur ce terrain.

2° Lesdits religieux donneront chaque année, si le cas se présente, l'éducation gratuite à deux orphelins ou enfants pauvres, au jugement du curé de Saint-Césaire et du Supérieur de l'établissement. Ces enfants seront reçus au nombre des internes, mais ils seront obligés de pourvoir à leur pension et à leurs livres de classe. Cette charge est imposée dans le but d'attirer la bénédiction de Dieu et la prospérité sur l'établissement.

5° Ladite donation est faite afin que lesdits religieux de Sainte-Croix occupent ledit établissement aux fins d'éducation, qu'ils en soient les propriétaires réels, et que personne ne puisse les inquiéter ni troubler en quoi que ce soit. Mais dans le cas où lesdits religieux de Sainte-Croix voudraient vendre le terrain et dépendances présentement donnés, ils seront tenus de donner le droit de préemption à la Corporation Épiscopale Catholique Romaine du diocèse de Saint-Hyacinthe ou à son refus, à l'Œuvre et Fabrique de la Paroisse de Saint-Césaire moyennant le prix et les conditions qu'ils trouveront, et la Corporation Épiscopale, ou l'Œuvre et Fabrique de la Paroisse de Saint-Césaire en achetant cet établissement, sera tenue de faire continuer l'enseignement commercial à la jeunesse, et dans le cas où ni la Corporation Épiscopale, ni l'Œuvre et Fabrique de Saint-Césaire ne voudraient user de ce droit et que lesdits religieux disposeraient des biens présentement donnés en faveur de personnes autres que ladite Corporation Épiscopale, ou l'Œuvre et Fabrique de Saint-Césaire, ils paieront une somme de trois mille piastres, qui sera employée ou par la Corporation Épiscopale, ou à son refus par l'Œuvre et Fabrique de Saint-Césaire, à procurer au village et à la Paroisse de Saint-Césaire, un établissement d'éducation de la valeur de trois mille piastres, afin que la jeunesse y puisse avoir les mêmes avantages que ceux ci-haut spécifiés.

#### ANNEXE B

*(Articles 1 et 4)*

Ladite corporation leur donnant ces biens aux fins de l'éducation, en considération des droits et obligations moyennant lesquels le dit Rév. J.A. Provençal a donné ses biens aux dits donataires.

#### ANNEXE C

*(Articles 2 et 4)*

Bien entendu que je fais ces legs à ladite Corporation, dans le but de l'aider à favoriser et à donner l'éducation aux pauvres enfants bien disposés et aussi à la condition que la communauté des religieux de Sainte-Croix continue à donner une bonne éducation commerciale au Collège de Saint-Césaire, y compris la classe d'affaires.

#### ANNEXE D

## CHARGES ET CONDITIONS

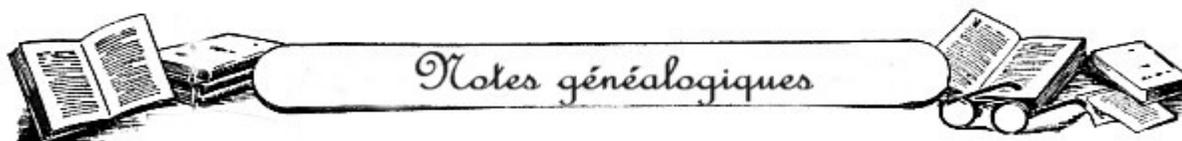
À la charge par la partie de deuxième part qui s'y oblige d'exécuter et accomplir parfaitement à l'acquit de la partie de première part toutes les obligations, charges et conditions auxquelles était tenue la partie de première part de par l'acte de cession par Messire J. André Provençal à elle-même en date du 11 septembre 1873, enregistré à Rouville B. No: 9176 à l'exception cependant de la clause en faveur de la Commission scolaire de la paroisse de Saint-Césaire qui a renoncé par résolution spéciale à cet effet en faveur des parties présentes, à tous les droits et prétentions qu'elle pouvait avoir de par l'effet du titre susmentionné.

## CLAUSE DE PRÉEMPTION

Il est convenu entre les parties que la partie de deuxième part sera tenue à accomplir parfaitement à ses charges et à l'acquit de la partie de deuxième part (*sic*) la clause de préemption advenant vente des immeubles sus désignés, en faveur soit de la Corporation épiscopale de l'Évêché de Saint-Hyacinthe soit en faveur de l'Œuvre et Fabrique de la Paroisse de Saint-Césaire soit à leur refus l'obligation de remettre une somme de trois mille dollars à qui de droit tel que voulu par le titre sus relaté

## Gilles Bachand

**Référence :** Assemblée nationale, Trente-Troisième Législature, deuxième session, 1989, chapitre 110 *Loi concernant le Collège de Saint-Césaire*, Québec, Éditeur officiel.

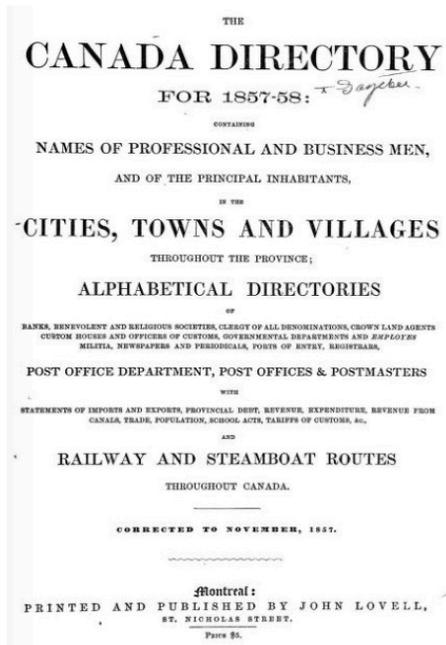


## *The John Lovell Canada directory for 1857-58 Sainte-Brigide*

**STE. BRIGIDE, C. E.**—A small Village situated in the Seigniorship of Ste. Marie de Monnoir, County of Iberville, and District of Montreal. Distant from Montreal 34 miles, from St. Grégoire de Monnoir 6 miles, from Farnham 6 miles, and from St. Césaire 7 miles. Stage fare from St. Johns 50c. Daily mail. Population about 75.

Bessette, Moïse, councillor.  
Bézière, Eusébe, blacksmith.  
Bissonnet, Jean Baptiste, commissioner of small causes.  
Brossard, Vital, tailor and storekeeper.  
Cannon, Denis, shoemaker.  
Chambers, T., shoemaker.  
Côté, Miss O., schoolmistress.  
Darche, E. A., school teacher.  
Demers, Louis, innkeeper.  
Demers, R., bailiff.  
Donnelly, B., storekeeper.  
Donnelly, lieut. Owen.  
Egglefield, W., shoemaker.  
Elder, P., blacksmith.  
Guinon, captain Henri.  
Hanna, Robert, councillor.  
Keefe, lieut. John.  
Lindley, G., carpenter.  
Leduc, Charles, blacksmith.  
Lefebvre, Cyrille, school teacher.  
Lemaire, Cyprien, general dealer.  
L'Homme, Alexis, commissioner of small causes.

Managh, Michael, saddler.  
Marcoux, Marcel, tanner and councillor.  
McBride, D., blacksmith.  
McCambrige, James, innkeeper.  
McCormick, Mrs. Catharine, storekeeper.  
McGinn, William, shoemaker.  
McGuire, captain James, farmer.  
Messier, Isaac, councillor and commissioner of small causes.  
Mitivier, Moïse, secretary-treasurer of council.  
Moffat, Mrs. Catharine, storekeeper.  
Morris, Arthur, bailiff.  
Murray, Major, Daniel.  
Murray William, J.P., postmaster, mayor, and commissioner of small causes.  
Paquet, François X., councillor.  
Pearson, captain William, J.P., farmer.  
Pelletier, rev. O., Roman catholic.  
Purdy, William, tailor.  
Reid, Mrs. James, general storekeeper.  
Thompson, Thomas, councillor.



Les livrets de l'éditeur John Lovell de Montréal sont très intéressants. Ils ont été publiés pendant plusieurs années. Celui-ci nous renseigne sur les gens qui possèdent des commerces ou des positions administratives, scolaires ou municipales en 1857-58. Peut-être allez-vous découvrir l'un de vos ancêtres au village de Sainte-Brigide à cette époque.

Il existe sur Internet plusieurs de ces petits catalogues. Pour la plupart ils ont été numérisés par Google et ils proviennent d'universités américaines.

Bonne visite !

Nous reviendrons dans les mois à venir avec les données de certains villages voisins des Quatre Lieux.

**Gilles Bachand**

## *Les enfants du meunier Philippe Foisy et Madeleine Poirier de Saint-Césaire*

Mme Monique Foisy, membre de notre Société, a durant plusieurs années fait des recherches concernant sa famille dans les Quatre Lieux. En 2011, elle a légué à notre société plusieurs boîtes de documents généalogiques, ceci forme aujourd'hui le Fonds 41 Monique Foisy ( Famille Foisy ). Nous avons tiré de ce fonds, cette recherche concernant les enfants de Philippe Foisy de Saint-Césaire. C'est à ce meunier que nous devons le magnifique moulin à farine construit en 1829, propriété aujourd'hui de M. Jean Leclerc. Un gros merci à Lucette Lévesque pour avoir transcrit le document en format Word pour la revue.

### **Mariage le 31 juillet 1809 à Notre-Dame de Québec**

Philippe Foisy : 1785 – 1865 ( décès le 13 décembre à Saint-Césaire. )

Madeleine Poirier : 1787 – 1865 ( décès le 18 février à Saint-Césaire. )

### **Enfants :**

NOMS	NAISSANCE	MARIAGE	DÉCÈS
Jean Philippe Foisy dit Frenière	23 juin 1810 Notre-Dame de Québec	Josephte Grisé Chambly, 10 nov. 1829	2 octobre 1830 Saint-Césaire
Madeleine	1811 Québec	Louis Dubourg Saint-Césaire, 9 oct 1832	1899 Springfield, Mass.
Godefroy	7 nov. 1812 Saint-Augustin de Desmaures		1820

		( 1 <sup>er</sup> Sophie Tougas )	
		( Saint-Césaire, )	
		( 9 sept. 1834 )	
		( )	
		( 2 <sup>e</sup> Éléonore Gauvin )	
Léon	9 avril 1814 Saint-Augustin de Desmaures	Saint-Césaire, 4 févr. 1839	21 avril 1865 Sainte-Anne de la Rochelle
		( 3 <sup>e</sup> Henriette Catudal )	
		( Sainte-Anne de la )	
		( Rochelle, )	
		( 28 sept. 1857 )	
		( )	
		( )	
Céleste	12 mars 1816 Saint-Augustin de Desmaures	Joseph Benoit Saint-Césaire, 12 oct. 1840	22 septembre 1882 Saint-Césaire
Marie-Josephte	22 mars 1818 Hôpital Général, Québec		1818 ou 1825 ??
Antoine Foisly dit Frenière	9 août 1819 Notre-Dame de Québec	Zoé Rodier Notre-Dame-du- Rosaire, Saint- Hyacinthe, 12 févr. 1846	1902 Détroit, Michigan.
Domitille	1821 Québec	Charles Huot Saint-Césaire, 9 janv. 1837	11 février 1887 Chicopee Falls, Mass.
Édouard	18 mars 1823 Saint-Mathias	Julie Huot Saint-Césaire, 19 févr. 1844	1894 New Haven, CT.
Flavien	18 janv. 1825 Saint-Joseph, Chambly		9 septembre 1832 Saint-Césaire
Pierre	4 mars 1826 Saint-Joseph, Chambly		26 mai 1847 Saint-Césaire
Godfroi	19 juillet 1827 Chambly	Hortense Goddu Saint-Césaire, 22 oct. 1849	1877 ???

**Monique Foisly**  
**Membre de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux**

---

***Obligation du meunier Philippe Foisy de Saint-Césaire envers  
le seigneur P.D. Debartzch le 5 novembre 1830  
pour la construction d'un moulin à farine***

---

5 novembre 1830

5 nov. 1830  
Obligation  
Philippe Foisie  
à  
L'Hon. P.D.  
Debartzch

Par devant les Notaires Publics pour la Province du Bas Canada soussignés.

Fut présent sieur Philippe Foisie, meunier résident et demeurant en la paroisse de Boucherville, lequel reconnaît et confesse devoir bien et légitimement à l'Honorable Pierre Dominique Debartzch, écuyer, seigneur de la seigneurie Debartzch et Saint-François Leneuf à ce présent et acceptant la somme de seize cents soixante et dix livres, de vingt sols chacun pour prêt de pareille somme que ledit Honorable Debartzch aurait fait au dit Philippe Foisie à son besoin depuis le trois septembre mil huit cent vingt-huit jusqu'au vingt-cinq juillet mil huit cent vingt-neuf y compris les douze cents livres susdits cours. que ledit sieur Debartzch s'était obligé de lui fournir pour aider à la construction du moulin à farine par un certain acte de Bail passé entre eux devant nous dits Notaires soussignés le 26 mars 1829 ainsi qu'il nous la déclaré, en est content et satisfait.

Laquelle dite somme de seize cents soixante et dix livres ledit Philippe Foisie promet et s'oblige à rendre et payer audit Honorable Debartzch ou à son ordre aux termes, savoir deux cents livres susdits cours le premier septembre mil huit cent trente, auquel terme ledit Philippe Foisie a déclaré que le moulin à farine a commencé à faire farine, le premier septembre mil huit vingt-neuf et de la pareille somme chaque année jusqu'au parfait payement avec l'intérêt, à courir du premier de juin mil huit cent vingt-neuf.

Et pour sécurité de laquelle dite somme ainsi que des intérêts, ledit Philippe Foisie y a chargé, affecté, obligé et hypothéqué généralement tous ses biens meubles et immeubles présents et à venir.

Et pour l'exécution des présentes, ledit Philippe Foisie débiteur a élu son domicile irrévocable en sa demeure susdite auquel lieu et omettant et obligeant.

Fait et passé au village de Burtonville de Saint-Césaire, étude de Mtre Lacombe l'an mil huit cent trente le cinq novembre avant-midi et ont signé avec nous dits Notaires après lecture faite ( six mots rayés / nuls et un renvoi en marge ).

Signé : *Philippe Foisy*

*P.D. Debartzch*

*Paul Bertrand*, notaire public

*François-Xavier Lacombe*, notaire public

Intervenant le quinzième jour du mois d'avril après-midi de l'année mil huit cent trente-sept, est comparu devant les Notaires Publics pour la Province du Bas-Canada soussignés, l'Honorable Pierre Dominique Debartzch créancier nommé en l'acte d'obligation ci-dessus et des autres profits, lequel recouvrait et confesse avoir reçu des avant ces présentes de sieur Philippe Foisy, débiteur nommé audit acte d'obligation à ce présent la somme de.....

Ce document est tiré du Fonds 41 Monique Foisy ( Famille Foisy ).

**Lucette Lévesque**

Nous avons encore ici la preuve que le village de Saint-Césaire était désigné sous le vocable de : Burtonville dans les documents juridiques de l'époque. Pour connaître davantage les termes du bail que le seigneur Debartzch accorde au meunier Foisy, pour la construction du moulin à farine, il faudrait trouver le contrat du 26 mars 1829 du notaire François-Xavier Lacombe. On trouve les actes du notaire Lacombe du 8 septembre 1825 au 3 janvier 1831 sur le cédérom no 47 du fonds FAudiomicrof à la Maison de la mémoire. À vous de le découvrir et le transcrire ?



Moulin de Jean Leclerc membre de notre Société, construit en 1829

---

## *Pêle-mêle en histoire...généalogie...patrimoine... des suggestions... de Gilles Bachand*

---

### Le jeu de la balle au mur au collège de Saint-Césaire

C'est la lecture d'un article de Jean-François Nadeau dans le journal *Le Devoir* du 3 janvier 2017, faisant l'historique de ce jeu très populaire, dans les collèges classiques du Québec au siècle passé, qui éveilla ma curiosité. Je me suis rappelé que nous avons dans nos archives, une carte postale qui montrait l'existence de ce jeu au Collège de Saint-Césaire en 1894-95.

Plusieurs collèges d'enseignement pour hommes ont conservé ces structures et l'amour de ce jeu jusque dans les années 1960. Malheureusement aujourd'hui, ce sport n'est presque plus pratiqué, faute d'emplacements, de connaissances et d'amateurs.

Référence : *Le Devoir*, 3 décembre 2017, p. 1 et A8.



À gauche adossé au mur du collège la structure pour recevoir le jeu de balle au mur en 1894-95

# Nouveaux membres de la Société

**Nous vous souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisirs parmi nous**

Rolande Martel-Desnoyers, Norbert Pigeon, Nicole Morrow.

# **PROCHAINE RENCONTRE DE LA SHGQL**

**---À mettre à votre agenda---**

## **Conférence de M. Dominic Paquin** **« L'alimentation en Nouvelle-France »**

*Dans le cadre de ses rencontres mensuelles, la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux invite ses membres ainsi que la population à assister à une conférence de M. Dominic Paquin intitulée « **L'alimentation en Nouvelle-France** ».*

*Cette conférence, appuyée par la présentation de nombreux objets et artefacts, donne un aperçu des habitudes alimentaires de nos ancêtres en abordant cinq thèmes : Les aliments consommés, les modes d'acquisition de la nourriture, les contraintes alimentaires, la conservation des aliments et les habitudes de table. M. Dominic Paquin est un passionné d'histoire depuis l'âge de huit ans et fait de la recherche dans un but de reconstitution historique depuis 1989. Son champ d'intérêt particulier est la culture matérielle et la vie quotidienne au Canada aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.*

***La conférence aura lieu mardi le 28 février 2017 à 19h30 à la salle municipale de l'Hôtel de ville de Saint-Césaire, 1111 avenue Saint-Paul.***

*Coût: Gratuit pour les membres, 5\$ pour les non-membres.*

*Bienvenue à tous !*

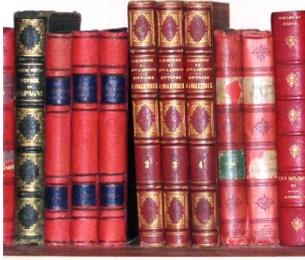
## **Activités de la SHGQL**

### **18 Janvier 2017**

Réunion du conseil d'administration, à l'ordre du jour plusieurs sujets dont : la prochaine conférence, le budget, la campagne de financement 2017, la réparation du calvaire au coin de la route 112 et le rang de la Grande Barbue, prochaines activités : cabane à sucre, visite historique estivale, le brunch, etc.

### **24 janvier 2017**

Malgré une température exécrationnelle, 25 personnes se sont déplacées à Saint-Paul-d'Abbotsford, pour assister à la très intéressante conférence de Patrick Péloquin ayant pour thème : La justice en Nouvelle-France. L'assistance a apprécié le dynamisme de sa présentation, le tout accompagné d'un diaporama didactique approprié. On comprend davantage maintenant, tout ce pan de notre histoire judiciaire.



## Nouveautés à la bibliothèque ou aux archives de la SHGQL

*Toutes nos nouvelles acquisitions ou dons sont systématiquement exposés dans le présentoir de nouveautés pour une période d'environ un mois, puis placés sur les rayons de notre bibliothèque ou directement dans nos archives.*

### Acquisitions de la SHGQL

MONGRAIN, Guy et Julie ST-ONGE. *Hameaux et lieux-dits maskoutains*, Québec, Les Éditions GID, 2016, 107 p. ( Voir la section concernant : Des moulins et un hameau : « Émileville Saint-Pie » ).

BERNIER, Serge. *Les maisons patrimoniales de Sainte-Brigide*, Sainte-Brigide, Éditions du Monnoir, Société du patrimoine de Sainte-Brigide, 2016. Un cédérom.

SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DE SAINTE-BRIGIDE. *Les cahiers du patrimoine de Sainte-Brigide-d'Iberville, vol. 1, nos 1-2-3-4-5-6-7-12-13-14*, Sainte-Brigide, Éditions du Monnoir, 2016.

### Don de Danielle Guay

LAMONTAGNE, Sophie-Laurence. *L'hiver dans la culture québécoise ( XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles )*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, 194 p.

KESTEMAN, Jean-Pierre. *Les Écossais de langue gaélique dans les Cantons de l'Est, Ross, Ascar Dhu, Morrison et les autres...* Sherbrooke, Les Éditions G.G.C., 2000, 88 P.

DUBOIS, Jean-Marie et al. *Les Cantons de l'Est aspects géographiques, politiques, socio-économiques et culturels*, Sherbrooke, Les Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1989, 294 p.

SEYMOUR, John. *Métiers oubliés*, Paris, Éditions du Chêne, 1985, 187 p. Traduction d'un livre anglais.

### Don de Francine Chalifoux

FILION, Mario et al. *Album souvenir du tricentenaire de la paroisse Sainte-Anne de Varennes, 1692-1992*, Varennes, Comité du Tricentenaire, 1992, 405 p.

DARSIGNY, Ernest. *Paroisse de Saint-Damase 150 Saint-Damase 1835-1985*, Saint-Damase, Comité du Patrimoine de Saint-Damase, 1985, 232 p.

DARSIGNY, Ernest. *Symphonie rurale Paroisse de Saint-Damase tome 1*, Saint-Damase, Comité du Patrimoine de Saint-Damase, 1983, 62 p.

COMITÉ DE L'ALBUM. *Ange-Gardien de Rouville 1856-2006*, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils, 2006, 448 p.

LEBLANC, Diane. *Saint-Césaire, 1822-1997*, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils, 1996, 512 p.

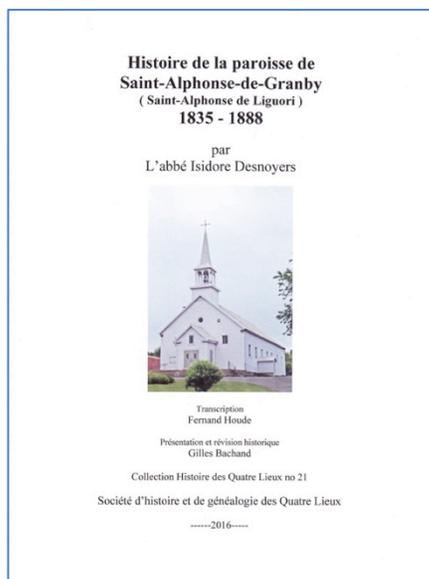
LA RELÈVE. *J'ai souvenir...Hommage aux bâtisseurs de notre région Boucherville, Varennes, Verchères, Contrecoeur, Sainte-Julie, Saint-Amable, Calixa-Lavallée*, Boucherville, La Relève, 2002, 228 p.

### Don de Paul Wilkinson et Jean Olive Wilkinson

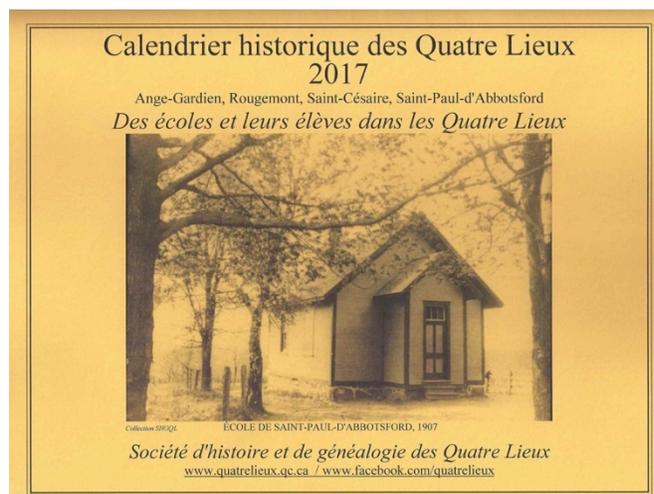
9 contrats légaux de 1905 à 1966 concernant la maison située au 1108 de la rue Principale à Saint-Paul-d'Abbotsford. ( La maison dite : Buzzell ).

3 photographies montrant la maison Buzzell, 1907, 1925, 1947.

# --- Nouvelles publications ---



**Histoire de la paroisse de Saint-Alphonse-de-Granby 1835-1888, 25 00\$**



**Calendrier historique de la SHGQL 2017, 6 00\$**

## Nos activités en image



**Patrick Péloquin lors de la conférence à Saint-Paul-d'Abbotsford**



**Une partie de l'assistance à Saint-Paul-d'Abbotsford**

## Merci à nos commanditaires



T.: 450 469-3090  
info@coteaurougemont.ca

POUR VOS ÉVÉNEMENTS  
T.: 514 467-2519  
marie-eve.molloy@coteaurougemont.ca





450 378.3221  
Pierre.Breton@parl.gc.ca

**PIERRE BRETON**  
DÉPUTÉ DE SHEFFORD

400, RUE PRINCIPALE, SUITE 101  
GRANBY (QC) J2G 2W6

**Claire Samson**  
Députée d'Iberville

Porte-parole du deuxième groupe d'opposition  
en matière de culture et de communications et  
pour la protection et la promotion de la langue  
française et pour la région de la Montérégie



Place aux citoyens

Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 3.89  
Québec (Québec) G1A 1A4  
Tél. : 418 644-1458  
Télec. : 418 528-6935  
claire.samson@assnat.qc.ca

Bureau de circonscription  
327, 2<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2X 2B5  
Téléphone : 450 346-1123  
Sans frais : 1 866 877-8522  
Télécopieur : 450 346-9068  
claire.samson.iber@assnat.qc.ca

**Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska**  
**Caisse Desjardins de Marieville-Rougemont**  
**Caisse Desjardins de Saint-Césaire**  
**La Caisse populaire de l'Ange-Gardien**



Coopérer pour créer l'avenir



Chevaliers de Colomb conseil  
3105 Saint-Paul-d'Abbotsford

**CHAGNON HONDA DE GRANBY**  
1711, rue Principale  
Granby, QC J2J 0M9

Tél.: 450 378-9963  
Fax: 450 378-4540  
www.chagnonhonda.com

SÉBASTIEN THÉROUX  
Coordonnateur des relations à la clientèle  
sebastien@chagnonhonda.com



Tél./Phone : 450 469-4840 Fax : 450 469-2388



**TREMCAR**  
TREMCAR ST-CÉSAIRE INC.  
MANUFACTURIER DE SEMI-REMORQUES CITERNES  
MANUFACTURER OF TANK TRAILER

USINE DE PRODUCTION / PRODUCTION PLANT  
1025, rue Neveu, Saint-Césaire (Québec) Canada J0L 1T0



Société  
Saint-Jean-Baptiste  
Richelieu-Yamaska

SSJBRY

**estrie richelieu**  
MUTUELLE D'ASSURANCE AGRICOLE

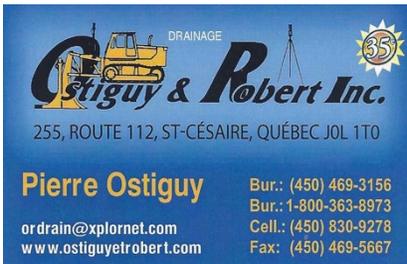
770, rue Principale  
Granby (Québec) J2G 2Y7

Téléphone: 450-378-0101  
1-800-363-8971  
Télécopieur: 450-378-5189  
ger.qc.ca



Lassonde

DRAINAGE



**Stiguy & Robert Inc.**  
255, ROUTE 112, ST-CÉSAIRE, QUÉBEC J0L 1T0

Pierre Ostiguy  
ordrain@xplornet.com  
www.ostiguyetrobert.com

Bur.: (450) 469-3156  
Bur.: 1-800-363-8973  
Cell.: (450) 830-9278  
Fax: (450) 469-5667

Gestion de matières résiduelles

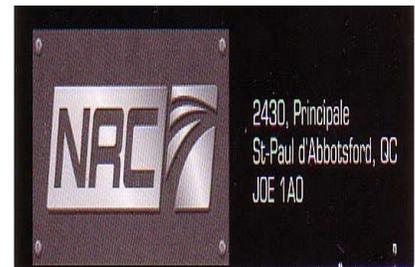


**SANI ECO**  
ENSEMBLE, RÉCUPÉRONS!

Sylvain Gagné  
530, rue Édouard  
Granby, QC J2G 3Z6  
Tél.: 450 777-4977  
Cell: 450 777-9779  
Fax: 450 777-8652  
sanieco@bellnet.ca



**COOP**  
COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ  
de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville



Espace disponible  
pour votre  
carte professionnelle

Ministre Luc Fortin

Espace disponible  
pour votre  
carte professionnelle



Espace disponible  
pour votre  
carte professionnelle



625 rang de la Montagne Saint-Paul-d'Abbotsford  
www.lespetitscailloux.com Tél. 450-379-9368

**Ils ont à cœur notre histoire régionale !**